

Les intervenants sportifs :

3 cadres Fédéraux et/ou diplômés d'Etat des clubs et du comité de handball et 1 professeur d'éducation physique et sportive

Un enseignant coordonnateur :

Monsieur TRIBONDEAU

Salle de sport :

Complexe sportif Armand Gauvrit à Sainte Pazanne

La fréquence des séances est actuellement :

Elèves de 6ème et 5ème : 1 séance de 1h30 / Semaine

Elèves de 4ème et 3ème : 2 séances de 1h30 / Semaine

Exemple d'une programmation hebdomadaire type

LUNDI

- Entraînement en club

MARDI

- Puissance Maximale Aérobie (PMA)
- Savoir-faire individuels défensifs

MERCREDI

- Sollicitations sportives au sein de l'Association Sportive du collège et/ou séance en club

JEUDI

- Savoir-faire inter individuels offensifs
- Améliorer l'analyse technico-tactique

VENDREDI

- Entraînement en club

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE **HANDBALL**

FILLES ET GARÇONS



PORTES OUVERTES

2026

SAMEDI 24 JANVIER 2026 9H-12H

COLLÈGE SACRÉ-COEUR

74 rue du Ballon, 44680 SAINTE PAZANNE

📞 02 40 02 40 72 📩 pazanne@collegesacrecoeur-pazanne.fr

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

6 ème 5 ème 4 ème 3 ème

Les tests d'évaluation
des capacités techniques et physiques auront
lieu sur une date indiquée prochainement
Ces tests serviront à entrer dans la section
sportive du collège Sacré Coeur

Collège Sacré Cœur, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème
74 rue du Ballon, 44680 Sainte Pazanne

Pour une rentrée en Section sportive Scolaire handball, le dossier scolaire et le dossier sportif sont demandés

Pour information, les dossiers de demande d'inscription sont à retirer dans les collèges et sur leur site internet, mais sont également disponibles sur le site du Comité 44 de Handball

SAISON 2026-2027

2015 FÉMININE

Première détection strictement féminine

2014 MASCULIN

Première détection masculine
Tournoi d'évaluation (régional)

2014 FÉMININE

Deuxième année de détection féminine
Tournoi d'évaluation (régional)

2013 MASCULIN ET 2013 FÉMININ

CPJ (Centre de Perfectionnement du Joueur
et de la joueuse)

Compétitions : intercomités, interrégionales et nationales

Mode de détection / sélection

Première année : Une liste est établie à partir de l'ensemble des licenciés du département par année de naissance (2014).

- Plus de 500 garçons licenciés (Liste de 30 sélectionnés)
- Plus de 300 filles licenciées (Liste de 20-25 sélectionnées)

Deuxième année : Les listes de la première année sont réduites

- Pour les garçons (liste de 25 sélectionnés)
- Pour les filles (liste de 20 sélectionnées)

Ces listes peuvent être complétées tout au long de l'année sportive sur proposition des clubs